

PREFET DE L' AISNE

Affichage prescrit par l'article R.512-15 du code de l'environnement

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

Conformément aux dispositions du code de l'environnement, le Préfet de l'Aisne a prescrit, par arrêté n° IC/2011/097 du 8 juin 2011, une enquête publique qui aura lieu dans la commune d'ESQUEHERIES.

du **1<sup>er</sup> septembre 2011 au 1<sup>er</sup> octobre 2011** inclus, sur la demande d'autorisation présentée par Mme Bernadette VANDERBEKEN et MM. Fabrice et Régis VANDERBEKEN, représentant le GAEC VANDERBEKEN dont le siège social est situé 12, Le Pré Caillou à ESQUEHERIES, portant sur :

- l'exploitation d'un élevage de 226 vaches laitières et/ou mixtes (rubrique 2101-2a) et de 180 bovins à l'engraissement (rubrique 2101-1c) sur deux sites respectivement implantés au n° 12 et au n° 3 du hameau « Le Pré Caillou », sur le territoire de la commune d'ESQUEHERIES,
- l'extension de l'élevage porcin à 803 animaux équivalents (rubrique 2102-1) au n° 12 du hameau « Le Pré Caillou », sur le territoire de la commune d'ESQUEHERIES
- l'épandage des effluents de l'exploitation sur le territoire des communes d'ESQUEHERIES, LESCHELLES, DORENGT, LA NEUVILLE LES DORENGT, PETIT VERLY, TUPIGNY et WIGNEHIES (59212),

Pendant la durée de l'enquête, toute personne intéressée par le projet pourra prendre connaissance du dossier à la mairie d'ESQUEHERIES aux heures habituelles d'ouverture, et formuler éventuellement ses appréciations, suggestions et contre-propositions sur un registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur, au siège de l'enquête. Ces observations doivent être consignées ou reçues avant la fin de l'enquête.

M. Alain RODIER, SEH en retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur pour conduire l'enquête et siègera en cette qualité à la mairie d'ESQUEHERIES :


le jeudi 1 <sup>er</sup> septembre 2011	de 9h00 à 12h00
le vendredi 9 septembre 2011	de 15h00 à 18h00
le mercredi 14 septembre 2011	de 9h00 à 12h00
le samedi 24 septembre 2011	de 15h00 à 18h00
le samedi 1 <sup>er</sup> octobre 2011	de 9h00 à 12h00

A l'issue de l'enquête, toute personne pourra prendre connaissance, à la Direction départementale des territoires, service environnement, unité gestion des ICPE, 50 boulevard de Lyon à LAON (02011) et en mairie d'ESQUEHERIES du mémoire en réponse du demandeur, ainsi que du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur. Ces éléments sont mis à disposition du public sur le site internet de la préfecture pour une durée minimale d'un an à compter de la décision finale.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect des prescriptions ou un refus.

Fait à LAON, le **20 JUIN 2011**

Pour le Préfet et par délégation,  
Le Chef du Service Environnement,



**Patrice DELAVEAUD**